

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par arrêté en date du 29 janvier 2018, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme du **jeudi 1^{er} mars 2018 à 13h30 au mardi 3 avril 2018 à 17h30.**

Monsieur Michel GARCIA a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier de P.L.U. arrêté soumis à enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés en Mairie de CHAVENAY, située Place de l'Église (siège de l'enquête).

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- En format papier à la Mairie de Chavenay aux jours et heures habituels d'ouverture : Lundi de 13h30 à 19h00 / Mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30 / Mercredi de 8h30 à 12h00 / Samedi de 9h00 à 12h00 (Fermée les samedis des vacances scolaires)
- Sur un site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/609>

Le public pourra présenter ses observations pendant toute la durée de l'enquête du jeudi 1er mars 2018 à 13h30 au mardi 3 avril 2018 à 17 h 30 :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet à la Mairie de Chavenay, lieu de consultation du dossier d'enquête publique ;
- Par courrier à adresser avant la fin du délai de l'enquête publique à Monsieur le Commissaire Enquêteur : Mairie de Chavenay, Place de l'Église, 78450 Chavenay ;
- Sur le registre d'enquête dématérialisé depuis un site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/609> ;
- Par voie électronique à l'adresse créée pour l'enquête : enquete-publique-609@registre-dematerialise.fr

Un poste informatique pour la consultation du dossier d'enquête et du registre dématérialisé sera mis gratuitement à disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie :

- | | |
|---|---|
| - le jeudi 1er mars 2018 de 13h30 à 15h30 | - le lundi 19 mars 2018 de 15h00 à 19h00 |
| - le samedi 24 mars 2018 de 09h00 à 12h00 | - le mardi 03 avril 2018 de 15h30 à 17h30 |

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/609> ; les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal de la commune de Chavenay aura compétence pour prendre la décision d'approbation du Plan Local d'Urbanisme révisé.